



Salmo Tierra-Salva-Tierra
Antoine Domenech
adomenech64@gmail.com
Tél : 06 20 83 39 45



SEPANSO-40
Georges Cingal
georges.cingal@wanadoo.fr



SEPANSO-64
Michel Rodes
michelrodes@gmail.com
Tél : 07 89 22 80 94

Madame la Rédactrice en Chef,
Monsieur le Rédacteur en Chef,
Mesdames et Messieurs les journalistes

Nous vous invitons à participer à la conférence de presse

Mardi 4 février 2020 à 10 H 30

Bar restaurant "LE CHAUDRON DE LA BARRE"
299 avenue de l'Adour 64600 Anglet :

Le Préfet se dit prêt à relancer la pêche au filet !

1°) Le déni de la chose jugée :

- *Trois préfets condamnés : tribunaux administratifs de Pau (25 juin 2019), Bordeaux (4 décembre 2019),*
- *Six pêcheurs professionnels condamnés à 500 € d'amende chacun par le TGI, 16-01-2020 : sur citation directe de l'APPMA du Gave d'Oloron.*

2°) Le refus du Préfet de considérer les problèmes de sécurité portuaire.

3°) **L'invocation d'un compromis basé sur les chiffres fantaisistes des prélèvements évalués par une dizaine de pêcheurs professionnels. Ces chiffres biaisés servent pourtant de base « scientifique » au COGEPOMI !**

4°) **Le Préfet feint d'ignorer que cet estuaire est bien classé Natura2000, axe migrateurs avec des espèces très menacées si l'on veut bien lire les qualifications de l'UICN de 2019. Union Internationale de Conservation de la Nature : saumon, grande alose, truite de mer, civelles.**

5°) **A l'heure où l'OCLAESP est lancé sur la poursuite des réseaux maffieux des trafics d'anguilles, à l'heure où les juridictions administratives appliquent désormais pleinement les Directives Eau, Natura2000, Habitats, il serait temps de voir que les petits arrangements au profit de quelques notables sont terminés.**
